



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°29 DU SAMEDI 09/03/2024

Réunion du 4 mars 2024

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

REPORT DES MATCHS « CRITERIUM »

Poule A

Le match n°27066245 du 15/12/23, **ROANNAIS FOOT 42 – MABLY SPORT**, se jouera le **vendredi 29 mars**.

Le match n°27065617 du 17/02/24, **FC ROANNE – RHINS TRAMBOUZE**, se jouera le **samedi 30 mars**.

Le match n°27066239 du 17/11/23, **LE COTEAU – ROANNAIS FOOT 42**, se jouera le **vendredi 26 avril**.

Le match n°27066241 du 24/11/23, **SUD FOOT 71 – MABLY SPORT**, se jouera le **vendredi 26 avril**.

Le match n°27065614 du 27/01/224, **FC ROANNE – GOAL FOOT 6**, se jouera le **samedi 27 avril**.

Poule B

Le match n°26983195 du 09/02/23, **OLYMPIQUE EST ROANNAIS – GOAL FOOT 5**, se jouera le **vendredi 29 mars**.

Le match n°26983171 du 08/12/23, **CREMEAUX – ESSOR**, se jouera le **vendredi 19 avril**.

Le match n°26983153 du 27/10/23, **ESSOR – GOAL FOOT 5**, se jouera le **vendredi 17 mai**.

Poule C

Le match n°26983985 du 16/02/24, **VILLERS – AVENIR COTE**, se jouera le **vendredi 29 mars**.

Le match n°26983311 du 16/12/23, **NORD ROANNAIS - VILLERS**, se jouera le **samedi 20 avril**.

Le match n°26984053 du 24/02/24, **AVENIR COTE – ST DENIS DE CABANNE**, se jouera le **samedi 18 mai**.

Poules B et C

La journée de championnat « Critérium » pour les Poules B et C, initialement programmée le week-end des 19 et 20 janvier, est reportée au week-end des 3 et 4 mai. Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

COUPE DE L'AMITIE 1/2 finales

Les rencontres se joueront le **samedi 20 avril**, sur terrain neutre. Elles opposeront :

ST DENIS DE CABANNE - FC ROANNE

PARIGNY ST CYR 5 – ROANNE ARCT

COUPE DALFORT 1/2 finales

Les rencontres se joueront le **samedi 20 avril**, sur terrain neutre. Elles opposeront :

BUSSIÈRES – ST SYMPHORIEN DE LAY.

GOAL FOOT - MABLY SPORT

Les clubs désireux d'organiser les finales des coupes de l'AMITIE et DALFORT, du samedi 1^{er} juin, sont priés de faire acte de candidature.